



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 08 février 2023

Entretien avec une délégation de manifestants agricoles. Annonce d'une réunion avec la filière betterave le jeudi 09 février.

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a reçu ce matin à 9h une délégation d'agricultrices et d'agriculteurs issus de la manifestation pour échanger sur les défis auxquels ils sont confrontés et l'avenir des filières agricoles.

L'enjeu de la souveraineté alimentaire est plus que jamais au cœur des préoccupations des filières et du gouvernement.

À ce titre, l'État et l'ensemble des acteurs sont et resteront pleinement engagés aux côtés et à l'écoute des agriculteurs afin de trouver des solutions aux crises auxquelles ils sont confrontés. Plus encore, le gouvernement est mobilisé pour construire les stratégies et outils de long terme au service de notre agriculture pour lui permettre de gagner en résilience et de conforter son adaptation au changement climatique. Ce sont des conditions essentielles pour préserver notre souveraineté alimentaire, et nous y œuvrons de manière concrète, au quotidien, notamment à travers:

- Les lois Égalim 1 et 2, pour garantir le revenu des producteurs;
- La réforme de l'assurance récolte entrée en vigueur en janvier 2023, afin de protéger nos agriculteurs des aléas climatiques ;
- Le plan stratégique national et l'application de la nouvelle PAC depuis le 1^{er} janvier 2023, qui permettra d'accompagner nos exploitations agricoles dans les transitions ;
- La mise en œuvre concrète du Varenne agricole de l'eau et du changement climatique ;
- Dans le prolongement du plan France Relance, les soutiens aux investissements via France 2030 pour soutenir la recherche, l'innovation et accompagner la transition de l'agriculture ;
- Les mesures d'accompagnement de l'agriculture dans le cadre du plan de résilience pour lui permettre de faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine ;
- La concertation en cours pour définir un pacte d'orientation et d'avenir agricole et le renouvellement des générations en agriculture ;
- Le futur plan de souveraineté fruits et légumes ;
- La défense de la réciprocité des normes au niveau européen et vis-à-vis des pays tiers pour garantir à nos producteurs des conditions de concurrence équitables ;
- Le soutien renforcé à la recherche, pour définir des alternatives opérationnelles et sortir des impasses. Nous devons établir un véritable plan de recherche d'alternative, filière par filière, pour sortir l'agriculture et les agriculteurs du

sentiment d'instabilité et de vulnérabilité par rapport aux sujets de protection des cultures.

Demain, jeudi 9 février, le Ministre Marc FESNEAU réunira la filière betterave pour présenter un plan d'actions et de soutien en réponse à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne. Ces solutions seront mises en œuvre avec rapidité et détermination, afin d'assurer de la visibilité à l'ensemble des acteurs de cette filière stratégique pour notre souveraineté alimentaire. Elles illustreront toute la volonté du Gouvernement de construire l'indispensable transition écologique avec les filières agricoles.

Tracer collectivement les perspectives d'une agriculture souveraine, grâce à des femmes et des hommes résolument engagés dans les transitions, soutenus et accompagnés pour les mener, à qui l'on continue de donner les moyens de produire, c'est tout le sens de l'action gouvernementale impulsée par la Première ministre et de la démarche de planification écologique.

Contacts presse

Cabinet de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr